



Cagnes sur mer, le 11 décembre 2023

Procès verbal de la réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'association Amicale des Sapeurs Pompiers de Cagnes Sur Mer

Ce lundi 11 décembre 2023 au CIS Cagnes sur mer à 18h30, s'est tenue la réunion extraordinaire du conseil d'administration de l'association Amicale des Sapeurs-pompiers de Cagnes sur mer.

Étaient convoqués et présents :

- Garcia Yannick
- Aiguier Pierre
- Valiani Philippe
- Lafaury Stéphane
- Viltrouve Nicolas
- Grini Michel
- Trappler Franck
- Bonzi Thierry
- Nivelles Jérémy
- Comino Arnaud
- Marcou Charly

Ordre du jour :

1/ Suspension à titre conservatoire de M. Sylvain Monchablon à compter du 8 décembre 2023.

Décision déjà prise par le Président Philippe Valiani et à entériner.

A l'unanimité des membres du conseil d'administration, la décision est approuvée.

2/ Nomination de M. Garcia Yannick dans la fonction de Trésorier par Intérim à compter du 9 décembre 2023.

Décision déjà prise par le Président Philippe Valiani et à entériner.
A l'unanimité des membres du conseil d'administration, la décision est approuvée.

3/ Démission de M. Sylvain Monchablon de sa fonction de membre du conseil d'administration, Trésorier de notre Association:

Suite à la réception de la lettre donnée en mains propres au Président le 9 décembre 2023 à 10h00, le conseil d'administration prend acte de la décision.

Toutes les actions visant à supprimer les autorisations, droit de signature et accès aux comptes bancaires et banque à distance, seront réalisées dès demain matin auprès de l'agence Crédit Agricole.

Pour rappel, la fonction de Trésorier titulaire, désormais vacante, est assurée par intérim par M. Garcia Yannick (trésorier suppléant) depuis le 9 décembre.

Point sans vote

4/ Élection de M. Yannick Garcia en qualité de trésorier titulaire :

Le Président Philippe Valiani propose M. Garcia Yannick dans la fonction de Trésorier titulaire de notre association. Le conseil d'administration lui donne ainsi tous droits et accès aux comptes de notre association auprès de notre agence bancaire, autorisations nécessaires à la bonne exécution de son mandat.

A l'unanimité des membres du conseil d'administration, la décision est approuvée.

La mise à jour de la déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration de notre association sera réalisée dès demain auprès des services préfectoraux.

Conformément à l'Article 9 de nos statuts et au poste supplémentaire à présent vacant, un appel à candidature modificatif sera envoyé par mail dès demain aux adhérents dans le cadre des élections de la prochaine assemblée générale ordinaire.

5/ Exclusion de M. Sylvain Monchablon dans le cadre de l'Article 8 des Statuts du 27 janvier 2012 de notre association "Amicale des Sapeurs Pompiers de Cagnes sur mer", ci-dessous partiellement reproduit :

" L'exclusion peut être prononcée par le conseil d'administration à tout membre qui par son comportement, sa mauvaise foi ou ne respectant pas les statuts, en cas de fautes graves ou d'actes malhonnêtes envers l'association ou ses membres ou subissant des condamnations pénales et dont la présence risquerait de jeter le discrédit sur l'association "

A l'unanimité des membres du conseil d'administration, la décision est approuvée d'exclure à vie M. Sylvain Monchablon.

L'ordre du jour étant purgé et aucune question supplémentaire posée, la séance est levée à 21h00

Le Président, Philippe Valiani



Le secrétaire, Pierre Aiguier

